

Appel à lettre d'intérêt

Établissement de mentorat pour le project
Institutionnalisation de l'apprentissage par la
recherche d'implémentation intégrée dans
les programmes d'immunisation du pays
(MAINSTREAM) au **Cameroun**

Publié : 7 mars 2024

Date limite : 4 avril 2024, 23h59 HAEC

Appel à lettre d'intérêt

Établissement de mentorat pour le project
Institutionnalisation de l'apprentissage par la
recherche d'implémentation intégrée dans les
programmes d'immunisation du pays
(MAINSTREAM) au **Cameroun**

Publié : 7 mars 2024

Date limite : 4 avril 2024, 23h59 HAEC

Avertissement : Ce texte a été traduit automatiquement en utilisant ChatGPT et est destiné uniquement à des fins informatives. Pour des interprétations critiques ou des prises de décision, veuillez consulter le document original en anglais. Ni les traducteurs (y compris la technologie utilisée) ni l'organisation n'assument de responsabilité pour des erreurs, omissions, ou conséquences résultant de l'utilisation de ces informations traduites.

Vue d'ensemble

L'Alliance pour la Recherche sur les Politiques et les Systèmes de Santé recherche trois établissements de mentorat basés dans trois pays respectifs pour son initiative conjointe avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et Gavi, l'Alliance du Vaccin, sur **l'institutionnalisation de l'apprentissage par la recherche d'implémentation intégrée dans les programmes d'immunisation du pays (MAINSTREAM)**. Un établissement de mentorat sera basé au **Cameroun**. L'établissement de mentorat fournira un mentorat technique en recherche d'implémentation aux équipes de recherche locales et une facilitation organisationnelle locale, en convoquant les parties prenantes dans le pays et en gérant tous les aspects de l'initiative. Ceci n'est pas un appel à projets de recherche.

Contexte et objectifs

Les programmes financés par Gavi atteignent chaque année des millions d'enfants dans les pays prioritaires avec des vaccins essentiels. Un focus clé de Gavi 5.0 (1) est d'atteindre les enfants sous-immunisés et sans doses – nécessitant le renforcement des systèmes de livraison dans les pays en surmontant les barrières auxquelles font face les soignants et en travaillant avec les communautés pour construire la confiance et la demande pour les immunisations. Pourtant, des lacunes demeurent dans l'optimisation de la livraison du programme, ce qui a résulté en des problèmes persistants d'accès équitable et de couverture et des objectifs manqués ou des retards dans le progrès.

Des efforts insuffisants pour apprendre – de manière efficace et continue – à partir des preuves et données existantes ont été identifiés par Gavi et d'autres parties prenantes comme une cause clé de la livraison sous-optimale du programme. La stratégie 5.0 de Gavi souligne l'importance d'engendrer une culture d'apprentissage dans son propre travail ainsi que dans la programmation d'immunisation basée dans le pays, avec la vision de l'apprentissage informé par les preuves comme une base pour l'amélioration continue. La mission de cette stratégie d'apprentissage est de fournir « les bonnes informations aux bonnes personnes au bon moment pour améliorer la performance en ne laissant personne derrière avec l'immunisation. »

Une réflexion clé sur le déficit d'apprentissage a été la génération et l'utilisation limitées des preuves contextuelles pour apporter des améliorations dans la mise en œuvre du programme aux niveaux local et national. Ce besoin a été reconnu par Gavi et ses partenaires et abordé en partie par des investissements dans la recherche d'implémentation intégrée au cours des cinq dernières années (2). Bien que ces initiatives aient atteint un succès modeste proportionnel à l'échelle des efforts, une solution durable et complète pour le déficit d'apprentissage généralisé dans la livraison du programme est encore insaisissable.

Un consortium composé de l'Alliance pour la Recherche sur les Politiques et les Systèmes de Santé / la Division des Sciences de l'OMS dans un rôle de coordination avec le Département des Vaccins et Biologiques pour l'Immunisation de l'OMS, les bureaux régionaux et de pays de l'OMS et Gavi, l'Alliance du Vaccin, lance l'initiative MAINSTREAM avec les objectifs suivants :

- Évaluer les lacunes de connaissances et les priorités concernant la couverture et l'équité de l'immunisation basées sur les priorités des décideurs/implementeurs alignées avec le développement et la mise en œuvre de l'agenda de recherche du pays (objectif d'évaluation des besoins) ;

- Permettre l'intégration de l'apprentissage par la recherche opérationnelle intégrée dans les programmes nationaux de vaccination (objectif d'intégration de la recherche);
- Échelonner l'apprentissage par la recherche opérationnelle intégrée sur les priorités des exécutants dans le cadre du soutien régulier au pays (objectif d'échelle); et
- Améliorer l'utilisation des preuves pour guider le développement des politiques et la mise en œuvre des programmes en vue d'améliorer la couverture vaccinale et l'équité (objectif politique et pratique).

Pour exécuter cette initiative, l'Alliance identifiera, engagera et renforcera une institution académique/de recherche dans le pays en tant qu'établissement de mentorat en collaboration avec le gouvernement et d'autres parties prenantes nationales. L'établissement de mentorat :

- soutiendra le gouvernement en organisant des réunions des parties prenantes au niveau du pays pour définir le champ et les priorités de la recherche opérationnelle intégrée ;
- sélectionnera plusieurs équipes de recherche dirigées par des décideurs du pays ;
- facilitera et encadrera les équipes de recherche ; et
- organisera le développement de protocoles et des ateliers de diffusion dans le pays.

L'établissement de mentorat sera une institution académique/de recherche basée au Cameroun qui fournira un mentorat technique en recherche opérationnelle aux équipes de recherche et facilitera l'organisation locale et l'administration de tous les aspects de l'initiative. L'établissement de mentorat travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement et d'autres parties prenantes nationales et opérera sous la supervision du Secrétariat de l'Alliance en tant que coordinateur de l'initiative.

Par cet appel, l'Alliance recherche des lettres d'intérêt de la part d'institutions au Cameroun ayant une capacité d'enseignement/formation en recherche opérationnelle, une capacité financière et administrative, et des liens avec les décideurs politiques pour servir d'établissement de mentorat.

Tâches spécifiques de l'établissement de mentorat

- En collaboration avec l'Alliance et le gouvernement, et après consultation avec les gestionnaires de pays senior de Gavi selon le besoin, organiser un atelier de priorisation avec les parties prenantes locales au niveau national et/ou sous-national pour identifier et prioriser les principaux obstacles à la mise en œuvre du programme de vaccination et utiliser ces défis pour développer des questions de recherche prioritaires pour les subventions de recherche. Cela inclut l'organisation logistique et les déplacements locaux, les invitations, l'élaboration de l'agenda et la facilitation, la prise de notes et la préparation des rapports de l'atelier.
- Développer et émettre un appel à propositions de recherche en mise en œuvre de la part des parties prenantes locales, basé sur les priorités identifiées, pour des équipes dirigées par des décideurs du système de santé local. Organiser une revue et sélection transparente des propositions pour le soutien financier.
- Octroyer des sous-subventions aux équipes de recherche sélectionnées pour la réalisation de la recherche.
- En collaboration avec le gouvernement, organiser un atelier de développement de protocole pour aider les équipes de recherche sélectionnées à développer des protocoles de recherche en mise en œuvre solides. Cela inclut l'organisation logistique et les déplacements locaux, les invitations, l'élaboration de l'agenda et la facilitation, la prise de notes et la préparation des rapports de l'atelier.
- Faciliter la soumission des plans de recherche aux Comités d'Éthique Institutionnels locaux et aux comités d'éthique gouvernementaux, si nécessaire, pour obtenir une autorisation éthique.
- Fournir une assistance technique aux équipes de recherche tout au long du processus de recherche.
- Assurer l'assurance qualité tout au long du cycle de recherche en mise en œuvre - du développement du protocole à la collecte et à l'analyse des données, à la rédaction, la diffusion et l'utilisation des résultats de la recherche.
- Surveiller la mise en œuvre des subventions de recherche en assurant des livrables en temps opportun. Faire régulièrement des rapports d'avancement au Secrétariat de l'Alliance sur le processus, les résultats, les défis et les recommandations pour des améliorations.
- Soutenir les équipes de recherche pour traduire les résultats de la recherche en un rapport de projet, des recommandations, des notes d'orientation et des présentations.
- En collaboration avec le gouvernement, organiser au moins un atelier de diffusion axé sur l'utilisation des résultats de la recherche par les parties prenantes locales, y compris l'organisation logistique et les

déplacements locaux, les invitations, l'élaboration de l'agenda et la facilitation, la prise de notes et la préparation des rapports des ateliers.

- Éditer et finaliser des articles pour une revue académique, y compris le soutien à la préparation et à la soumission de manuscrit(s) par les bénéficiaires et la constitution d'une équipe de co-rédacteurs.

Critères d'éligibilité et de sélection

Pour être *éligible* en tant qu'établissement de mentorat, les critères suivants s'appliquent :

- Être géographiquement situé au Cameroun;
- Conformité avec les spécifications de la lettre d'intérêt (décrites ci-dessous) ; et
- S'engager à respecter l'exigence que 50 % des membres de l'équipe soient des femmes.

Pour être *compétitif* en tant qu'établissement de mentorat, les critères de sélection suivants s'appliquent :

- Expérience de leadership démontrable dans la communauté de la santé publique dans le pays concerné (essentiel) et à l'échelle mondiale (souhaitable).
- **Réseaux solides et relations démontrées avec le Programme National de Vaccination et/ou le Programme Essentiel sur l'Immunisation (PEI).**
- Excellente réputation et expérience dans les systèmes de santé et la recherche en mise en œuvre, ainsi que dans le mentorat de recherche.
- Antécédents de collaboration avec le gouvernement sur des questions pertinentes pour l'appel.
- Expérience de service au sein des conseils ou comités gouvernementaux sur des sujets pertinents (souhaitable).
- Bon rapport qualité-prix. Surveillance et évaluation de ce programme de travail.

L'établissement de mentorat sélectionné sera attendu pour travailler de manière indépendante, en complétant et en rapportant régulièrement sur les produits convenus, tout en maintenant une relation collaborative continue avec l'Alliance et le gouvernement.

Financement et période

Le montant maximum de financement disponible de la part de l'Alliance sera de 204 000 dollars américains pour la période du 1er juin 2024 au 30 août 2025. Aucun financement supplémentaire ne sera fourni par l'Alliance pendant et après la période du projet.

Processus de candidature

Date limite : 4 avril 2024, 23:59 HAEC

Les lettres d'intérêt soumises après cette date limite ne seront pas prises en compte.

Les candidats retenus peuvent s'attendre à être notifiés dans un délai d'un mois après la date limite. L'OMS peut, à sa propre discrétion, prolonger cette date de clôture pour la soumission des lettres d'intérêt en notifiant tous les candidats par écrit.

Les soumissions de lettres d'intérêt doivent être effectuées à alliancehpsr@who.int. Veuillez utiliser le sujet : **WHO Bid Ref. Appel à lettres d'intérêt pour un établissement de mentorat (Cameroun).**

Les soumissions de pas plus de **deux pages** (taille de police standard 11, interligne 1,5, marges normales, rédigées en anglais ou en français), doivent inclure les éléments suivants :

- **Coordonnées** : Nom de l'institution intéressée, y compris les coordonnées et le nom d'une personne de contact clé plus les membres de l'équipe principale. Veuillez vous assurer que 50 % des membres de l'équipe sont des femmes.
- **Capacité et motivation institutionnelles pour soumettre** : Une description de la manière dont ce travail s'inscrit dans l'expertise de l'offrant et s'aligne sur les domaines actuels de travail dans l'enseignement et la formation en recherche de mise en œuvre.
- **Capacité administrative** : Explication de l'expérience de gestion des fonds provenant de sources internationales, idéalement y compris les agences des Nations Unies.
- **Lien avec les décideurs politiques** : Résumé des types d'expérience et des liens avec les décideurs politiques sur les questions liées à l'appel.

Notes pour les candidats

1. L'OMS peut, à tout moment avant la date de clôture, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification d'un candidat (potentiel), modifier l'appel d'offres par un amendement écrit. Les amendements pourraient inclure, entre autres, la modification de la portée ou des exigences du projet, les attentes en matière de calendrier du projet et/ou la prolongation de la date de clôture pour la soumission.
2. Tous les candidats potentiels ayant soumis une offre seront notifiés par écrit de tous les amendements à l'appel d'offres et seront, le cas échéant, invités à modifier leur soumission en conséquence.
3. Les candidats doivent noter que l'OMS se réserve le droit de :

- a. Attribuer le contrat à un soumissionnaire de son choix, même si sa proposition n'est pas la plus basse ;
 - b. Attribuer des contrats séparés pour des parties du travail, composants ou articles, à un ou plusieurs soumissionnaires de son choix, même si leurs propositions ne sont pas les plus basses ;
 - c. Accepter ou rejeter toute proposition, et annuler le processus de sollicitation et rejeter toutes les propositions à tout moment avant l'attribution du contrat, sans pour autant encourir de responsabilité envers le soumissionnaire ou les soumissionnaires affectés et sans obligation d'informer le soumissionnaire ou les soumissionnaires affectés des motifs de l'action de l'OMS ;
 - d. Attribuer le contrat sur la base des objectifs particuliers de l'Organisation à un soumissionnaire dont la proposition est considérée comme la plus adaptée aux besoins de l'Organisation et de l'activité concernée ;
 - e. Ne pas attribuer de contrat du tout.
4. L'OMS a le droit d'éliminer des offres pour des raisons techniques ou autres tout au long du processus d'évaluation/sélection. L'OMS ne sera en aucun cas obligée de révéler, ou de discuter avec un soumissionnaire, de la manière dont une proposition a été évaluée, ou de fournir toute autre information relative au processus d'évaluation/sélection ou d'indiquer les motifs de l'élimination à un soumissionnaire.
 5. L'OMS agit de bonne foi en publiant cet appel d'offres. Cependant, ce document n'oblige pas l'OMS à contracter pour la réalisation de travaux, ni pour la fourniture de produits ou services.
 6. L'OMS se réserve également le droit d'entrer en négociation avec un ou plusieurs soumissionnaires de son choix, y compris mais sans s'y limiter, la négociation des termes de la proposition(s), le prix cité dans ces proposition(s) et/ou la suppression de certaines parties du travail, composants ou articles demandés sous cet appel d'offres.
 7. Dans les 30 jours suivant la réception du contrat, le soumissionnaire retenu devra signer et dater le contrat et le retourner à l'OMS selon les instructions fournies à ce moment-là. Si le soumissionnaire n'accepte pas les termes du contrat sans modifications, alors l'OMS a le droit de ne pas poursuivre avec le soumissionnaire sélectionné et à la place de contracter avec un autre soumissionnaire de son choix.
 8. L'OMS se réserve le droit, sous réserve de considérations de confidentialité, de reconnaître l'existence du Contrat au public et de publier et/ou de divulguer publiquement le nom du Contractant et le pays d'incorporation, des informations générales concernant le travail décrit ici et la valeur du Contrat. Cette divulgation sera faite conformément à la Politique de divulgation d'informations de l'OMS et sera cohérente avec les termes du Contrat.

Références

- (1) Gavi Strategy Phase V (2021-2025). Geneva, Switzerland: Gavi, the Vaccine Alliance; 2021 (<https://www.gavi.org/our-alliance/strategy/phase-5-2021-2025>, accessed 20 October 2023).
- (2) Ghaffar A, Langlois E, Rasanathan K et al. Strengthening health systems through embedded research. Bull World Health Organ. 2017 Feb 1; 95(2):87. doi: [10.2471/BLT.16.189126](https://doi.org/10.2471/BLT.16.189126).